

FIQH



منهج السالكين

MANHAJ AS-SALIKIN

RETRANSCRIPTION DES COURS DISPENSÉS PAR BOUZIANE ABOU SOUHAIL
(حفظه الله) DIPLÔMÉ DE L'INSTITUT DE LA MOSQUÉE PROPHÉTIQUE

COURS 13



scienceprofitable

La prière collective et l'imamat

<https://youtu.be/mKqmWA-5RVE?si=I4dghp4EK93fOArI>

I. La prière collective et l'imamat

A. Les meilleures prières surérogatoires

Les 2 unités chez toi avant d'aller à la mosquée ou en arrivant à la mosquée avant l'iqama avant fajr, le Prophète ﷺ les priait très courtes.

D'après Aïcha, le Prophète ﷺ a dit :

« Les deux prières du fajr (surérogatoires) sont mieux que ce monde et ce qu'il contient. »

Rapporté par Muslim, Ahmad et tirmidhi, Authentifié par tirmidhi.

Ensuite les prières du maghreb.

D'après 'oubayd :

« Le serviteur du Prophète ﷺ était questionné, est ce que le Prophète ﷺ ordonnait une prière après la prière obligatoire ? il dit, oui celle qu'il a ordonnée entre le maghreb et l'icha. »

Rapporté par l'imam ahmad et certains gens de science l'ont rendu faible.

D'après Aïcha :

« Le Prophète ﷺ ne délaissait jamais 4 unités de prière avant le dohr. »

Rapporté par Al Bukhari 1182

B. 10 ou 12 rawatibs ?

D'après 'AbduLlah ibn Chaqiq, il questionna Aïcha sur la prière du Prophète ﷺ, elle dit :

« Il priait 4 unités de prière chez lui, ensuite il faisait la prière du dhohr avec les gens, ensuite il rentrait chez lui et il priait 2 unités de prière. Ensuite il priait salat al maghrib il dirigeait les gens, ensuite il rentrait chez lui et il priait 2 unités. Puis il sortait pour prier le ichaa avant de rentrer chez lui pour prier 2 unités de prière et lors du fajr il priait 2 unités de prière et sortait pour prier avec les gens. »

Rapporté par Mouslim.

Aïsha mentionne que le Prophète ﷺ faisait les prières surérogatoires chez lui.

D'après umm habiba, j'ai entendu le Prophète ﷺ dire :

« Celui qui prie 12 unités de prière jour et nuit alors il lui sera construit une maison au paradis. »

Rapporté par Muslim

Avis 1 des shafiite et hanbalite : 10

Avis 2 des hanafi avec + de dalil : 12

La divergence se situe au niveau des 4 unités avant le dohr (2 ou 4), les savants disent qu'il faut réunir les ahadith, une fois il priaient 10 et une fois il priaient 12 unités. Tu sors du khilaf.

Tu peux prier 4 unités comme tu peux en prier 2, cela n'a pas d'importance mais le mieux est de toujours les prier à la maison.

Zayd ibn Thabit dit, le Prophète ﷺ dit :

« Ô gens, priez dans vos demeures, la meilleure des prières de l'homme est chez lui sauf la prière obligatoire. »

C. Salât doha

Elle ne fait pas partie des prières recommandées mais fait partie des sunnan.

D'après Abu Hurayra :

« Le Prophète ﷺ lui a recommandé 3 choses, jeûner 3 jours par mois (les jours blancs), les 2 unités de doha, et ne jamais délaissier le witr avant de dormir) ».

Rapporté par muslim 7730.

Elle prend place lorsque le soleil commence à se lever (environ 1H45 après le fajr véridique, 15 min après chourouk) jusqu'au zénith.

Le Prophète ﷺ ne la faisait pas tous les jours, un jour il la faisait, un jour il la délaissait.

D'après Abi Saïd al Khudi :

« Le Prophète ﷺ délaissait la doha jusqu'à ce que nous disions qu'il ne la faisait jamais en fin de compte, et lorsqu'il la faisait il ne la délaissait pas jusqu'à ce que nous disions qu'en fin de compte il ne l'a jamais délaissée. »

Rapporté par tirmidhi.

D'après Aïsha :

« Le Prophète ﷺ faisait salat ad doha, parfois il faisait 4 unités et parfois il en rajoutait. »

Rapporté par Muslim.

Le minimum est de 2 unités et le maximum que le Prophète ﷺ ait fait est de 8 unités.

Lors de la conquête de Mecque, le Prophète ﷺ a fait 8 unités.

D'après Abi Darda :

« Le Prophète ﷺ a recommandé de faire 2 unités de doha. »

Rapporté par Bukhari et Muslim

Le Chaykh al islam ibn taymiyyah dit :

« Ce n'est pas une prière surérogatoire, c'est une sunnah, tu peux la faire et tu peux la délaissée, le Prophète ﷺ l'a faite et l'a délaissée ».

Tu ne la fais pas par un temps donné mais plutôt pour une raison particulière.

D. La prière collective (obligatoire pour les hommes)

Accomplir les 5 prières obligatoires quotidiennes en groupe est une obligation individuelle qui incombe aux hommes qu'ils soient présents ou voyageurs.

Le Prophète ﷺ a dit :

« J'ai songé à ordonner l'accomplissement de la prière puis à faire commencer la prière par un homme qui dirige les gens, après quoi, je me rendais avec des hommes munis de morceaux de bois chez les gens qui n'assistent pas à la prière en groupe afin de brûler leur maison alors qu'ils se trouvent dedans. »

Rapporté par Bukhari et Muslim.

Cela, comme le disent les savants, prouve que le fait de délaissée la prière en groupe est un grand péché parmi les grands péchés, si cela n'était pas un grand péché.

Chaykh ibn 'Uthaymin évoque quelques bienfaits de la prière collective :

Pour que les gens puissent se rencontrer à la mosquée, c'est parfois dur de voir certains frères si on ne les croise pas à la mosquée.

Unir les liens entre les frères à force de les voir 5 fois par jour.

Permet de connaître les véritables croyants des hypocrites, en effet le

Prophète ﷺ a dit que la prière la plus lourde sur les hypocrites est la prière du fajr et du ichaa.

Permet de renforcer la cohésion du groupe et de grossir le rang de la umma, quand les gens voient les mosquées remplies, ils rentrent en nombre et sortent en nombre, cela montre la supériorité des musulmans en nombre.

C'est un signe distinctif de l'islam.

Quand tu ne vois pas quelqu'un plusieurs jours tu vas te questionner à son sujet, peut qu'il soit malade ou qu'il lui est arrivé quelque chose.

Cohésion sociale : Le riche prie avec le pauvre, le gouverneur à côté du gouverné, l'administrateur à côté de l'administré, rassembler tous les musulmans peu importe leur couleur de peau, origine, ou condition sociale.

Chaykh Sa'di a évoqué ce hadith qui montre l'importance de la prière en groupe et qui compte parmi les preuves de l'obligation de la prière en groupe, également un verset du Coran :

« Et lorsque tu te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la Salat, qu'une partie des musulmans se mette debout en ta compagnie. »

An Nisa, 102

« Et accomplissez la Salat, et acquittez la Zakat, et inclinez-vous avec ceux qui s'inclinent. »

Al Baqarah, 43

D'après ibn Umar, le Prophète ﷺ a dit :

« La prière en groupe est meilleure que la prière individuelle de 27 degrés. »

Rapporté par Bukhari et Muslim.

D'après Abu Hurayra, le Prophète ﷺ a dit :

« La prière la plus lourde pour les hypocrites est la prière du fajr et la prière du icha, s'ils savaient la récompense de ces 2 prières ils viendraient en rampant. »

Le Prophète ﷺ a dit :

« J'ai songé à ordonner l'accomplissement de la prière puis à faire commencer la prière par un homme qui dirige les gens, après quoi, je me rendais avec des hommes muni de morceaux de bois chez les gens qui n'assistent pas à la prière en groupe afin de brûler leur maison alors qu'ils se trouvent dedans. »

Rapporté par Bukhari et Muslim.

Un hadith que les hanabila rapportent : d'après Abu Hourayrah :

Un homme aveugle est venu au Prophète ﷺ et a dit :

« Ô Prophète, je n'ai personne qui vient me diriger jusqu'à la mosquée, (il a demandé au Prophète la permission de prier chez lui et de délaissé la prière en groupe), le Prophète ﷺ lui donna la permission, ensuite lorsque l'aveugle est retourné, le Prophète ﷺ l'a appelé et a dit: « Est-ce que tu entends l'appel à la prière ? », il répondit « oui », le Prophète ﷺ a ensuite dit: « Donc répond à la prière. »

Les savants disent que cette personne est aveugle, il n'y a personne pour l'emmener à la mosquée, il est loin et même dans une version d'un hadith il y a des animaux qui peuvent être dangereux.

Malgré toutes ces excuses il a dit :

« Si tu entends l'appel tu dois aller à la mosquée je n'ai aucune excuse pour toi »

Qu'allons-nous dire de ceux qui n'habitent pas loin de la mosquée, qui possèdent une voiture, en bonne santé, voyant...

Il y a un khilaf concernant la prière obligatoire, al hanabila dit que la prière est une obligation à la mosquée.

Chez les malikiya c'est une sunnah très recommandée, ils disent que la prière en groupe est meilleure que la prière seule de 27 degré.

Chaykh 'outhaymin dit que c'est une conclusion très faible car quand il fait mention de 27 degré ne signifie pas que c'est par rapport à celle seule, donc ce dalil seul concerne la récompense de la jama'a on ne l'utilise pas pour dire que c'est obligatoire.

Chaykh ibn taymiyyah dit que c'est une condition de la validité de la prière et c'est l'avis de l'imam ahmad qui est minoritaire que la plupart des savants ne prennent pas en compte, car c'est à dire que si tu pries seule ta prière n'est pas obligatoire, or personne ne dit cela en dehors de chaykh ibn taymiyyah.

L'avis le plus juste, des hanabila est que c'est une obligation mais pas une condition de la validité.

Si tu la pries chez toi seul sans excuse valable, ta prière est valable comme le dit le chaykh ibn baz mais tu auras commis un grand péché.

E. La prière collective préféré d'Allah

Donc le minimum c'est un imam et celui avec lui donc 2 personnes, plus le nombre va grossir dans les rangs de la mosquée, plus cette prière va être aimée d'Allah.

D'après Obayy ibn ka'b :

« Plus le nombre augmente dans la mosquée, plus cette prière va être aimée d'Allah. »

Rapporté par Ahmad, Abu Dawud.

C'est à dire que la prière qu'Allah préfère est avec le plus grand nombre, donc si vous avez le choix entre 2 mosquées, toujours favoriser la plus grande à condition qu'elle ne soit pas trop loin de chez vous pour ne pas vous mettre en difficulté.

II. L'imamat

A. Le suivi de l'imam

Le Prophète ﷺ a dit :

« Celui qui arrive pendant que l'imam est en ruku' alors il a cette unité de prière complète. »

Rapporté par Abu Dawud

D'après Abu Musa al Ashari :

« Les gens qui ont la plus grande récompense pendant la prière sont ceux qui sont le plus loin, qui viennent en marchant. »

Et lorsque tu arrives en retard et que l'imam est entré en inclinaison tu dois faire 2 fois « Allahu akbar », une fois pour takbir al ihram et une fois pour takbir ar ruku.

C'est une erreur de dire « Allahu akbar » et de s'incliner directement, si c'est takbir al ihram qui est oublié la prière est non valable car c'est un pilier, et si c'est takbir ar ruku c'est une obligation qui a été délaissée il faut faire la prosternation de la distraction.

D'après Abou Hourayrah, le Prophète ﷺ a dit :

« Certes, l'imam est fait pour être suivi, lorsqu'il dit « Allahu akbar » dites « Allahu akbar » et ne le dites point avant lui, lorsqu'il s'incline, inclinez-vous et ne vous inclinez point avant lui, lorsqu'il dit sami'a Llahu liman Hamidah (Allah entend celui qui le loue) dites Allahumma Rabbana wa lakal hamd (Ô Allah notre Seigneur la louange est à toi), et quand il se prosterne, prosternez-vous, et ne vous prosternez pas avant lui, et quand il prie assis, priez assis. »

Rapporté par Bukhari et Muslim.

Le suivi de l'imam est dans 3 cas :

Le suivre : faire tout cela après lui est la sunna.

Devancer l'imam : s'incliner ou se relever avant lui d'un pilier volontairement rend la prière invalide, si c'est involontaire et que tu reviens tout de suite et tu reviens après lui, les savants ont dit que ta prière ne s'annule pas.

Al mouwafaqa, le faire en même temps que l'imam : si tu fais takbir al ihram en même temps que l'imam la prière n'est pas valide, si tu fais tout le reste sauf takbir al ihram les savants disent que c'est détestable.

Al moukhalafa, diverger avec l'imam : il y a des gens qui prennent leur temps et qui ne suivent plus du tout l'imam, par exemple il s'est relevé du ruku' et toi tu restes dans le ruku, l'imam se met debout il récite al fatiha et toi tu restes encore en prosternation.

Les savants disent que si tu diverges avec l'imam mais que tu ne loupes pas le nouveau pilier dans lequel il est, alors la prière n'est pas invalide.

L'imam a été fait pour être suivi, ce n'est pas la sunnah de rester longtemps en prosternation et ne pas suivre l'imam, si tu veux prendre ton temps fait-le pendant les surérogatoires à la maison, mais quand tu es avec l'imam tu dois suivre l'imam.

Si tu as retardé plus d'un pilier dans la prière par rapport à l'imam sans excuse valable, donc quand tu l'as rattrapé tu as déjà loupé 1 ou 2 piliers, cette unité de prière n'est pas valide.

Quand l'imam finira tu devra rajouter une unité.

Lorsque l'imam prie debout, priez debout, et lorsque l'imam prie assis, priez assis.

D'après Aïcha :

« Lorsque le Prophète ﷺ était chez lui et malade, il priait assis et que les gens derrière lui priaient debout, il leur faisait signe de s'asseoir alors ils se sont assis, et il leur a dit : "l'imam a été fait pour qu'il soit suivi". »

Un autre hadith dit :

« Lorsque le Prophète ﷺ était malade (avant de mourir), il priait assis et Abou Bakr était derrière lui avec les musulmans et ils ont prié debout. »

Rapporté par Bukhari et Muslim

Le 1er hadith était au début, et le 2ème était à la fin de sa vie, donc le 2ème hadith vient abroger le premier.

Ce n'est pas une obligation de prier assis avec lui, c'est juste une sunnah.

B. Le placement de l'imam

L'imam doit se placer devant les fidèles.

Il y a un hadith du Prophète ﷺ qui dit que :

« Lorsqu'il se levait pour la prière, ses compagnons priaient derrière lui. »

D'après ibn 'abbas :

« J'étais à la gauche du Prophète ﷺ et il m'a ramené à sa droite (dans la prière). »

Rapporté par Bukhari

Donc tu dois prier à la droite de l'imam si vous n'êtes que 2.

C. Le placement des rangs

Les rangs des fidèles doivent être bien serrés, il faut boucher les trous entre les rangs et ne pas laisser d'espace entre les pieds.

Quiconque prie seul derrière un rang sans raison devra reprendre sa prière, c'est l'avis des hanbalites qui est venu s'opposer à la majorité des savants. Ils s'appuient sur le hadith d'Ali ibn shayban, qui dit :

« Nous avons prié derrière le Prophète ﷺ, lorsqu'il a fini sa prière il a vu un homme seul prier derrière les rangs, il est venu vers lui et a attendu qu'il finisse sa prière car il était arrivé en retard, et il lui dit :

« Tu dois refaire ta prière car il n'y a pas de prière valable pour celui qui prie tout seul derrière le rang. »

Rapporté par ibn majah authentifié par al Albani.

Également le hadith Wâbiṣah ibn Ma'bad Al-Juhani, qu'Allah l'agrée, relate :

« Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) vit un homme prier seul derrière le rang, il lui ordonna alors de renouveler sa prière. »

Rapporté par Abu Dawud et authentifié par l'imam al albani.

Qu'en est-il de celui qui arrive et ne trouve pas de place et personne n'est venu compléter le rang avec lui ?

Certains savants disent que si tu arrives et que tu t'es efforcé de t'incruster dans le rang mais que personne n'est venu ta prière est valable.

C'est l'avis juste car le hadith ici désigne peut-être la personne qui n'a pas fait l'effort.

Ensuite quand l'imam a fini de prier il ne doit pas rester à sa place, s'il veut prier les rawatib il change de place.

La preuve de cela est le hadith d'après ibn cho'ba :

« Que l'imam ne prie pas dans l'endroit où il a prié la prière obligatoire jusqu'à ce qu'il se déplace de cet endroit-là ».

Rapporté par Abu Dawud.

Donc la sunnah lorsque tu es imam est de faire la ratiba dans un autre endroit, et même pour le ma'moum la sunnah est de changer d'endroit, la sagesse derrière cela est que la terre attestera le jour du jugement dernier que tu as prié dans tous les endroits de la mosquée.

Citons le hadith d'après 'Aïcha, qu'Allah l'agrée :

**« Lorsque le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) faisait le salam, il ne restait assis que le temps de dire :
-Ô Allah tu es l'Apaisant et c'est de Toi que provient l'apaisement. Béni sois-Tu ô Toi qui a la Majesté et la Magnificence »**

Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°592

Lorsqu'il a fait cette invocation il s'est retourné et s'est mis face aux gens.

D. Réciter la fatiha derrière l'imam ?

Il y a plusieurs avis, il n'est pas obligatoire de réciter al fatiha derrière l'imam de façon absolue, c'est l'avis des hanafi et hanbalite de ne pas réciter derrière l'imam, leur dalil est le verset de sourate al araf :

« Et quand on récite le Coran, prêtez-lui l'oreille attentivement et observez le silence, afin que vous obteniez la miséricorde (d'Allah). »

Sourate 7 verset 204

Également le hadith d'après Abou Hourayrah :

Le Prophète ﷺ a dit :

« Certes, l'imam est fait pour être suivi, lorsqu'il dit Allahu akbar dites Allahu akbar et ne le dites point avant lui, lorsqu'il s'incline, inclinez-vous et ne vous inclinez point avant lui, lorsqu'il dit sami'a Llahu liman Hamidah (Allah entend celui qui le loue) dites Allahumma Rabbana wa lakal hamd (O Allah notre Seigneur la louange est à toi), et quand il se prosterne, prosternez-vous, et ne vous prosternez pas avant lui, et quand il prie assis, priez assis. »

Rapporté par Bukhari et Muslim.

Il y aussi un hadith d'après 'abdullah ibn chadad, le Prophète ﷺ a dit :

« La lecture de l'imam est une lecture pour celui derrière l'imam ».

Mais la chaîne de transmission est coupée, qu'on dit moursal.

Le 2ème avis, des shafiiyah, est que de façon absolue tu dois toujours réciter derrière l'imam que ce soient les prières à voix haute ou à voix basse.

Ils se basent sur le hadith suivant :

D'après 'ubdallah ibn samit, qui dit que le Prophète ﷺ a dit :

« Je vous vois réciter derrière votre imam » nous avons dit « oui ô Prophète » il dit « ne faites pas cela sauf avec sourate al fatiha, celui qui ne récite pas al fatiha n'a pas de prière »

Mais ce hadith m'été rendu faible par un grand nombre de savant on ne peut donc pas le prendre pour preuve.

Concernant le 3ème avis, il est obligatoire de réciter sourate al fatiha pour les prières m voix basse pour la ma'moum, et pour les prières m voix haute, ne pas la réciter, c'est l'avis le plus répandu, c'est celui d'umar ibn al khattab et de la plupart des compagnons.

III. Questions

Qui est le plus à même d'être imam ?

Le Prophète ﷺ a dit :

« Que celui qui dirige la prière des gens soit celui qui connaît le mieux le livre d'Allah. »

Dans une autre version il a dit :

« Il y a des gens qui demandent qu'est-ce qui prévaut entre le tajwid ou le nombre de sourate mémorisées ? : Le Prophète n'a pas parlé de tajwid mais de nombre donc c'est le nombre. »

Si 2 personnes connaissent le Coran par cœur, c'est celui qui connaît le mieux la sunnah, le fiqh de la salat etc, si les 2 se valent, alors on dit c'est le 1er qui a émigré (au temps du Prophète ﷺ) aujourd'hui ça peut se valoir aussi, s'ils se valent, c'est celui qui a la conversion la plus tôt, et s'ils se sont convertis la même année alors c'est le plus vieux.

Il dit également :

« Nul ne dirige un homme dans un lieu qui relève de son autorité, ni ne s'assoit à sa place chez lui sans sa permission. »

Rapporté par muslim.

Si tu es invité et que tu veux prier en groupe, toi tu connais le Coran, même si la personne de la maison ne connaît que 2 sourates, tu ne dois pas faire imam, c'est à lui de faire imam.

Si tu pries dans une mosquée et que tu es plus savant que l'imam, et qu'il est désigné par l'État, tu n'as pas le droit de prier à sa place et tu ne t'assois pas chez quelqu'un à sa place lorsque tu es invité chez lui.

Hadith rapporté par le chaykh Sa'di :

D'après Abou Houreira, qu'Allah l'agrée, le Prophète ﷺ a dit :

« Lorsque l'on fait l'iqama pour la prière, ne vous-y rendez pas en vous dépêchant, allez-y en marchant. Vous devez y aller calmement et ce que vous atteignez priez-le et ce que avez manqué complétez-le ».

Rapporté par Boukhari dans son Sahih n°908 et Mouslim dans son Sahih n°602

Pour les gens qui arrivent en retard, qu'est-ce qu'il faut rattraper ?

Il y a plusieurs avis mais je vais simplifier avec l'avis des shafiiyah.

Tu es arrivé à la 3ème unité du maghreb, quand tu vas rattraper tu vas faire avec l'imam le début de la prière, quand tu vas te relever ce que t'as fait avec l'imam c'est la 1ère rakat, quand tu te relèves tu fais une unité à voix haute avec sourate et al fatiha, tu fais at tachahoud et tu fais une 3ème raka à voix basse.

Fin du treizième cours

Dispensé par notre frère Bouziane Abou Souhail (qu'Allah le préserve) le 23/12/2023 en direct sur la chaîne Telegram @scienceprofitable

Ô Allah, prie sur Mohammed et sur la famille de Mohammed comme Tu as prié sur Ibrahim (Abraham) et sur la famille de Ibrahim, Tu es certes digne de louange et de glorification.

[Retranscription faite par l'admin de Bouziane Abu Souhail]